



FORMATION DE FORMATEURS.TRICES REFERENT.E.S BIEN-ETRE ANIMAL EN ELEVAGE DE VOLAILLES

Date **Mercredi 13 Juillet 2022**

Lieu de formation **104 rue Robespierre - Bagnolet 93170**
locaux de la Confédération paysanne – grande salle

[voir le plan en fin de programme](#)

Durée de formation **1 jour soit 7h00 de formation**

Horaires **9h30 – 17h30**

Organisme de Formation **FADEAR - n° SIRET : 349 902 536 00029 APE 8559A**
n° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 11930337193

Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer l'accès en fonction du type de handicap, et si besoin trouver des solutions.

PUBLIC

Cette formation s'inscrit dans les actions **OBLIGATOIRES BIEN ETRE ANIMAL (BEA)** en élevage de volailles notamment quelle que soit la taille de l'élevage et doit être délivrée par un_e formateur/trice agréé, ayant suivi la formation de formateurs.trices.

La réglementation impose la désignation d'un.e référent.e BEA formé.e dans chaque élevage. Il devra :

- s'approprier le thème du BEA afin de savoir en parler au consommateur.
- s'informer des évolutions réglementaires à venir en termes de BEA, afin de s'y préparer sereinement et de façon constructive.

La formation est à destination de futur_e_s

formateurs_trices (animateurs_trices de structures ou éleveurs_euses).

Le but de cette formation est de former des formateurs_trices pouvant délivrer des formations obligatoires BEA en élevage de volailles.

La formation apportera un angle de démarches pédagogiques pour faire comprendre des points essentiels aux référent.e.s BEA que vous aurez à former.

Aucun pré-requis n'est exigé.

INTERVENANT-E-S ET MOYENS D'ENCADREMENT

Intervenant extérieur : **Jocelyn MARGUERIE**, vétérinaire, Commission Porcine de la SNGTV (Société Nationale des Groupements Technique Vétérinaire).

Animateur/trice de la FADEAR : **Julien MELOU**, animateur Formation Fadear depuis 11 ans.

ENJEUX

Cette formation de formateurs.trices vise à créer une session spéciale pour **former des formateurs_trices référent.e.s BEA aux enjeux des petits élevages de volailles et indépendants notamment**. En effet, le Bien Etre Animal doit s'adapter aux différents types d'élevage.

En regroupant des intervenant_e_s (salarié.e.s/paysans.nes) auprès de petits élevages de volailles indépendants et en plein air, cette formation vise à renforcer les capacités de formation en direction de ce public particulier au sein de nos réseaux.

OBJECTIFS DES JOURNEES DE FORMATION

- * Présentation des objectifs et de la méthodologie de la formation des formateurs.trices référent.e.s Bien Etre Animal (BEA) ciblée élevages de volailles en plein air / éleveurs indépendants.
- **Etre habilité formateur "référent BEA en élevage de volailles"**.
- **Etre capable de construire et délivrer une formation "référent BEA en élevage de volailles"**.
- **Savoir expliquer les fondamentaux du BEA.**
- **Conseiller les éleveurs sur l'aménagement de l'environnement de vie de leurs animaux, la maîtrise de l'ambiance et la gestion des aléas climatiques en lien avec le BEA.**
- Donner les clés de l'identification d'un animal en bonne santé.**
- **Construire et transmettre aux éleveurs les pratiques essentielles de prévention des maladies, les critères d'alerte sanitaire et la conduite à tenir.**
- **Conseiller sur la prévention et la gestion stress et douleur autour des interventions en élevage.**
- **Adapter et accompagner la mise en œuvre d'un arbre décisionnel sanitaire et de mise à mort technique en élevage.**

PROGRAMME (7H00 DE FORMATION) DE 9H30 A 17H30

LE CONTENU PEUT VARIER LÉGEREMENT SELON LES ATTENTES DES PARTICIPANT-E-S.

9h30 - Temps d'inclusion et introduction :

Présentation du programme et validation par les participant_e_s.

Recueil des attentes et aménagements éventuels du contenu en fonction du contexte local et des objectifs des participant_e_s.

CONTENU

Historique et évolution de la définition du bien-être animal

Comment et pourquoi évaluer le bien-être animal ?

Quels sont les besoins des animaux et comment y répondre ?

Les clés pour une bonne maîtrise de l'ambiance

Comment identifier et faire face aux problèmes sanitaires

Rappels des fondamentaux de la biosécurité et lien avec la santé et le bien-être

Les manipulations et interventions en élevage

Personnalisation d'un arbre décisionnel pour la mise à mort en élevage

Découverte d'outils pédagogiques pour assurer une formation

Durant toute la formation, sera laissée une large place aux échanges, car c'est en confrontant les points de vue et les pratiques de terrain entre pairs qu'on se forme le mieux.

17h30 – Clôture de la formation

Méthode :

Présentation diaporama, remise de supports synthétiques jour même et a posteriori, illustration à partir de cas pratiques, questions-réponses, travail en petits groupes, restitution-mutualisation.

BILAN ET ÉVALUATION AU TERME DE LA FORMATION ; L'ÉVALUATION PORTE SUR DEUX ASPECTS DISTINCTS :

- * l'évaluation-bilan du déroulement de la formation,
- * l'évaluation des compétences travaillées par les participant_e_s.

Évaluation-bilan

Les participant(e)s sont invités à remplir le document d'évaluation-bilan à destination des formateurs pour évaluer la prestation.

Puis un tour de table est organisé, en présence de responsables de l'OF, commanditaire de la formation, au cours duquel chaque participant_e exprime son avis sur le contenu et le déroulement de la formation.

17h30 – Clôture de la formation

MODALITES GENERALES DE LA FORMATION

Lieu de formation 104 rue Robespierre - Bagnole 93170
locaux de la Confédération paysanne

Déjeuner et repas du midi pris sur le lieu de formation pris en charge par la FADEAR

Détails

Coût formation - Pour les non salarié_e_s _ actifs ressortissant_e_s au fonds VIVEA, un coût pédagogique par stagiaire vous sera demandé via un accord de financement individuel (à partir de votre plafond annuel de prise en charge) qui vous sera demandé lors de la formation et dont le montant après validation du fonds VIVEA en juin 2022 est de **133 €/1 jour/stagiaire** (soit **19 €/heure**).



En parallèle, prise en charge intégrale des frais pour les paysans nes adhérent s à la Confédération paysanne ou au réseau de la FADEAR participant_e_s à la formation (déplacement, repas, hébergement et indemnité de remplacement) par la FADEAR.



Cette formation bénéficie d'une demande de financement du fonds de formation VIVEA 2022 pour les non salarié_e_s agricoles.

- **Coût formation pour les salarié_e_s : 250 €/1 jour/stagiaire** (soit **35,7 €/heure**) à l'ordre de la Fademar, possibilité de prise en charge partielle par le fonds OCAPIAT dans la limite de leur dispositif (Boost Compétences - <https://www.ocapiat.fr/entreprises-de-moins-de-11-salaries-offre-volontaire-boost-competences/>).

- **Pour les autres situations de statut suivant votre cas, notamment pour les porteurs de projet à l'installation en porcs plein air, nous contacter, en amont de la formation.**

Modalités de paiement votre participation vous sera demandée en fin de formation, sur présentation d'une facture.

Attestation de formation une attestation de formation délivrée par la FADEAR en lien avec le SNGTV vous sera fournie en fin de formation.

Contact inscription Julien Melou Animateur Fademar chargé de la formation
Tél : 01 43 63 41 50 - jmelou@fadear.org

Bulletin d'inscription à nous renvoyer
Formation des formateurs.trices des référent_e_s BEA en élevage de volailles
mercredi 13 Juillet 2022

Nom :

Prénom :

Structure/Statut :

Adresse complète :

Tel : Mail :

Attentes particulières vis-à-vis de la formation :

COMMENT ?

METRO	BUS
9 ROBESPIERRE OU 3 GALLIENI	192 RÉPUBLIQUE ➔ ROBESPIERRE

DEPUIS LA GARE DE L'EST OU GARE DU NORD :
Prendre le **Métro 5**, direction «Place d'Italie», descendre à «République».
Puis, prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE D'AUSTERLITZ :
Prendre le **Métro 5**, direction «Bobigny», descendre à «République».
Puis, prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE ST-LAZARE :
Prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE DE LYON :
Prendre le **Métro 1**, direction «Château de Vincennes», descendre à «Nation».
Puis, prendre le **Métro 9**, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».

DEPUIS LA GARE MONTPARNASSE :
Prendre le **Métro 6**, direction «Nation», descendre à «Nation».
Puis, prendre le **Métro 9**, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».

OU ?

ICI **OU ?**

MÉTRO 3 GALLIENI

MÉTRO 9 ROBESPIERRE

À la sortie du métro 9 (Robespierre), prendre la rue Arsène Chéreau

FADÉAR

ICI

CONTACTS

FADEAR
RÉSEAU DE
L'AGRICULTURE
PAYSANNE

104 rue Robespierre - 93170 BAGNOLET
Tél. 01 43 63 91 91
www.agriculturepaysanne.org
www.jeminstallepaysan.org